



Communauté Economique Européenne

Ministère chargé des Transports

**CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**

**AU TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL PAR ROUTE**

MARCHANDISES

DE \_\_\_\_\_

N° MD240800023

Nous, Préfet de la région Centre, \_\_\_\_\_ certifions

a) que Monsieur METAYER Florent Gérard Jean

né(é) à CHAMBRAY LES TOURS (37), le 09/06/1975

a subi avec succès les épreuves de l'examen (année : \_\_\_\_\_ ; session : \_\_\_\_\_ ) organisé pour marchandises  
l'obtention du certificat de capacité professionnelle au transport national et international par route de : \_\_\_\_\_

conformément aux dispositions de décret n°99-752 du 30 août 1999

b) que la personne visée au point a) est habilitée à faire valoir sa capacité professionnelle dans une entreprise de :

marchandises

- transport par route de : \_\_\_\_\_
- effectuant uniquement des transports nationaux dans l'Etat membre ayant délivré le certificat,
- effectuant des transports internationaux.

Le présent certificat constitue la preuve modifiée suffisante de la capacité professionnelle visée à l'article 10, paragraphe 1, de la directive 96/26/CE du Conseil du 29 avril 1996 concernant l'accès à la profession de transporteur de marchandises et de transporteurs de voyageurs par route ainsi que la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres visant à favoriser l'exercice effectif de la liberté d'établissement de ces transporteurs dans le domaine des transports nationaux et internationaux.

Délivré à ORLEANS, le 05/05/2008

Pour le Préfet de la Région Centre  
et par délégation

L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E.  
Chef du Service des Transports Routiers

P. PARADIS